



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

RB/CH

P.V. AEECA 41

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la  
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

**Procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2021**

**Ordre du jour :**

1. Présentation, par M. le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, du Rapport annuel de la Coopération et de l'Action humanitaire, des programmes indicatifs de coopération avec le Niger et Laos, ainsi que des stratégies "Genre", "Environnement/Changement climatique" et "Finance inclusive".
2. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 30 juin, 5 et 12 juillet 2021
3. Dossiers européens: adoption de la liste des documents transmis par les institutions européennes du 10 au 16 juillet 2021
4. Divers

\*

**Présents :** Mme Simone Beissel, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Marc Hansen (remplaçant de Mme Bernard), M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Muttsch, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Carlo Back, observateur

Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membre du Parlement européen

M. Franz Fayot, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire  
M. Christophe Schiltz, M. Manuel Tonnar, Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire

Mme Rita Brors, Mme Monique Faber, M. Micael Borges, de l'Administration parlementaire

**Excusés :** Mme Djuna Bernard

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, membres du Parlement européen

\*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

\*

**1. Présentation, par M. le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, du Rapport annuel de la Coopération et de l'Action humanitaire, des programmes indicatifs de coopération avec le Niger et Laos, ainsi que des stratégies "Genre", "Environnement/Changement climatique" et "Finance inclusive".**

Rapport annuel 2020 de la Coopération et de l'Action humanitaire

Le rapport annuel de la Coopération et de l'Action humanitaire informe en détail sur les programmes et projets financés par l'aide publique au développement (APD) se chiffrant à un total d'environ 400 millions d'euros. Par ailleurs, la Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire est en train d'élaborer une nouvelle stratégie de communication pour rendre compte de ses activités.

Le Ministre fait savoir que l'année 2020 était particulièrement difficile, la crise sanitaire liée à la Covid-19 ayant renforcé les fragilités et vulnérabilités déjà existantes et détecté de nouveaux problèmes. Beaucoup de projets ont été suspendus et certains objectifs fixés pour 2030 sont devenus plus difficiles à atteindre. Malgré la situation économique difficile, le Grand-Duché maintient son engagement de consacrer 1% de son revenu national brut (RNB) à l'APD et tient à honorer notamment ses engagements envers la société civile.

L'aide humanitaire luxembourgeoise a contribué aux efforts de secours humanitaire dans le cadre de plusieurs crises, notamment dans la région du Tigré en Ethiopie, au Soudan, au Liban et au Haut-Karabagh. Au vu de ces crises, le multilatéralisme gagne en importance. Notamment dans le secteur de la santé, certaines contributions ont été augmentées, dont le soutien à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), au mécanisme international de partage de vaccins COVAX et à l'Alliance du Vaccin GAVI. De nouveaux accords de partenariat stratégiques pour les années 2022 à 2025 ont été signés avec :

- l'UNDP (UN Development Program, 23,9 millions d'euros),
- l'UNCBF (UN Capital Development Fund, 5,2 millions d'euros),
- l'ICTJ (Agence des Nations unies pour la justice transitionnelle, 1,1 millions d'euros),
- le PAM (Programme alimentaire mondial, 32 millions d'euros),
- l'OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 3,6 millions d'euros),
- l'UNDRR (United Nations Office for Disaster Risk Reduction, 1 million d'euros)
- et le CICR (Comité international de la Croix Rouge, 34 millions d'euros).

Des accords à hauteur de 32 millions d'euros au total seront encore conclus au cours de cette année avec l'UNFPA (Fonds des Nations unies pour la population), l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) et l'UNHCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). Le Luxembourg est reconnu, sur le plan international, comme partenaire fiable et apprécié.

Il est à noter que les situations deviennent de plus en plus complexes. La distinction entre aide humanitaire et coopération devient plus floue, les relations entre paix, sécurité et développement étant interdépendants.

Quant à l'aide bilatérale, un accord cadre de nouvelle génération (PIC Développement, Climat et Energie) pour les années 2021 à 2025 a été conclu avec le Cap Vert, s'étendant sur un total de 78 millions d'euros. Ce pays a de grands besoins en matière de désaliénation et des énergies renouvelables. Dans le cadre de ce PIC de nouvelle

génération, d'autres départements ministériels comme l'Environnement et l'Energie sont impliqués.

L'année 2020 a aussi été marquée par la revue à mi-parcours par le CAD (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE). Le Luxembourg a été qualifié par les pairs comme « small but mighty donor ». Par ailleurs, il a été constaté que l'aide fournie par le Grand-Duché est efficace. Le CAD a émis la recommandation d'approfondir l'approche thématique, par exemple dans le secteur de la finance durable.

#### Les stratégies "Genre", "Environnement/Changement climatique" et "Finance inclusive"

Les nouvelles stratégies sont élaborées dans l'effort de donner suite aux recommandations du CAD et de développer davantage de programmes thématiques transversales. Il est un fait que les investissements privés doivent être incluses pour atteindre les objectifs du développement durable. Le Luxembourg a développé la stratégie de la finance inclusive et innovative pour faire participer le secteur bancaire à l'élaboration d'instruments durables afin de renforcer la résilience des femmes, des jeunes et des petits paysans. Les techniques et instruments financiers sont disponibles. Par ailleurs, la digitalisation joue un rôle essentiel dans ce secteur. Le Luxembourg a donc beaucoup de potentiel de s'y positionner.

La stratégie « Genre » est en ligne avec la politique extérieure féministe soutenue par le Grand-Duché. L'égalité des chances et l'autonomie des femmes sont des éléments importants du développement. Cette stratégie sera un axe transversal de tous les programmes et projets de la coopération luxembourgeoise.

La stratégie « Environnement/Changement climatique » consiste à placer d'ici 2030 tous les programmes de la coopération sous l'objectif de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique. Le premier PIC conclu dans cette perspective est celui signé avec le Cap Vert. Les crises climatique et environnementale sont liées à la pauvreté et aux questions de la sécurité. Le principe de l'additionalité des fonds climatiques est appliqué, de sorte que d'autres départements ministériels sont impliqués.

#### Les programmes indicatifs de coopération (PIC) avec le Niger et Laos

Le 19 mai 2021, un nouveau PIC pour les années 2022 à 2026 a été signé avec le Niger lors d'une visite du Président nigérien à Luxembourg. Le montant total se chiffre à 144 millions d'euros, ce qui est le plus haut montant investi jusqu'ici dans le cadre d'un PIC. Le Luxembourg est le partenaire principal du Niger et ne poursuit pas d'intérêts politiques ou économiques. Economiquement, le Niger figure au dernier rang parmi 189 pays. Les défis sont énormes, dont notamment la gouvernance, les effets du changement climatique et le développement démographique du pays. Pour la première fois, le PIC englobe aussi 24 millions d'euros pour l'aide humanitaire pluriannuelle. Par ailleurs, le nouveau PIC est en ligne avec les stratégies définies par la coopération luxembourgeoise. Les deux objectifs stratégiques principaux de longue durée sont le développement du capital humain (éducation, formation professionnelle, intégration des femmes sur le marché du travail, droits sociaux) ainsi que la promotion de la bonne gouvernance.

Le PIC avec le Laos a été signé le 8 juillet 2021 dans le cadre d'une commission de partenariat. Il couvre la période 2022 à 2026 et est doté de 95 millions d'euros. Les buts sont l'éradication de la pauvreté et le soutien de la population locale. Le contexte du Laos se résume par une population jeune, des inégalités encore renforcées par la crise sanitaire de la Covid-19, la présence de sous-munitions non explosées et des menaces

climatiques. Le nouveau PIC met l'accent sur des sujets transversaux comme le capital humain et le renforcement des institutions. L'accès inclusif à la santé et à la nutrition sont des priorités, tout comme le renforcement de l'état de droit, des droits humains et de l'accès à la justice. Grâce au PIC et à ses programmes de longue durée, les relations bilatérales entre le Luxembourg et Laos s'approfondissent. Plusieurs acteurs luxembourgeois sont actifs au Laos.

### Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Il s'avère en réponse à une série de questions posées par Mme Mutsch que les projets qui ont dû être interrompus suite à la crise sanitaire seront repris ultérieurement si possible. L'effet de rattrapage se fait déjà sentir cette année. Des fonds ont aussi été investis dans la réponse au Covid-19 (COVAX, GAVI, OMS). Le temps d'attente servira à redéfinir et à ajuster les stratégies. Le comité de pilotage révise chaque année les programmes pour analyser l'état de développement. Les agences des Nations Unies et les pays partenaires affirment que le Grand-Duché est le seul acteur dans certaines domaines clés, dont les finances, le digital et l'espace. En se concentrant sur ces domaines, l'impact de la coopération luxembourgeoise sera encore renforcé.

M. Galles s'enquiert sur l'impact de la stratégie « Fit for 55 » sur la coopération. Le Ministre répond que l'impact se situe en premier lieu dans le domaine de l'économie. Il est veillé à ce que les pays moins avancés ne fassent pas les mêmes erreurs que les pays avancés. Quant à l'état des vaccinations au niveau mondial, il s'avère qu'il y a une grande différence entre le Nord et le Sud. Les pays riches ont reçu les vaccins avant ceux du Sud. Le Luxembourg a investi 2 millions d'euros et un certain nombre de doses de vaccins dans le cadre du programme COVAX et dans le contexte de « Team Europe ». Le risque d'une vaccination trop lente dans les pays du Sud est que de nouvelles variantes du virus apparaissent.

Mme Empain souligne l'importance des dons que les particuliers versent à des ONG. A côté de l'APD, ces dons sont un élément essentiel pour aider les pays moins avancés. Elle voudrait avoir des précisions sur les campagnes de sensibilisation du gouvernement. L'oratrice pose ensuite une question sur la collaboration entre les départements ministériels dans le cadre des projets transversaux. Le Ministre répond que la communication concernant la coopération et la sensibilisation du public se heurtent souvent à la perception plutôt locale et régionale des problèmes. Le gouvernement a lancé et accompagné plusieurs campagnes de sensibilisation. Pourtant, beaucoup d'ONG avaient du mal à recueillir des dons pendant la pandémie et à poursuivre leur travail dans les pays moins avancés. Quant à l'approche par pays, les contributions financières des autres départements ministériels sont définis dans les PIC.

Le Ministre répond à une question de M. Spautz que 120 millions de doses de vaccin ont été administrées dans le cadre du programme COVAX. Le but est d'arriver à un milliard de doses d'ici la fin de l'année. Il s'avère en réponse à une autre question de M. Spautz que l'éducation sexuelle figure toujours comme élément important dans le PIC avec le Niger. Un programme d'éducation sexuelle et de planning familial est aussi poursuivi dans le cadre de la coopération avec l'UNFPA. Il s'agit d'un axe prioritaire de la politique du Président nigérien.

Suite à une intervention de Mme Oberweis, le Ministre souligne qu'il y a une distinction entre les projets de défense et ceux destinés à la coopération au développement. Il définit la politique extérieure féministe poursuivie par le Grand-Duché comme élément

transversal mettant l'accent sur l'égalité entre hommes et femmes, l'autonomie et les droits des femmes. Quant au recours à l'engagement privé, le but n'est pas de poursuivre une aide liée, mais de stimuler des initiatives comme la microfinance et d'attirer des investissements dans des domaines innovatifs. Les voies à poursuivre ne sont pas imposés aux pays partenaires. Le Ministre est d'accord avec l'avis de Mme Oberweis qu'il faut donner une perspective aux femmes au Niger pour éviter qu'elles deviennent mères à un âge très jeune. Cet élément est par ailleurs inclus dans les PIC conclus par la coopération luxembourgeoise.

M. Graas pose une question sur la bonne gouvernance au Laos et dans les autres pays partenaires de la coopération luxembourgeoise. M. Di Bartolomeo demande d'avoir des précisions sur les initiatives des ONG dont il souligne l'importance. Il voudrait aussi connaître les projets soutenus dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Il s'avère en réponse aux questions des deux intervenants que des problèmes de gouvernance, tels que le respect des droits de l'homme ou encore les droits de l'opposition, sont discutés dans le cadre des PIC. Quant aux programmes dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, le Ministre cite comme exemple des projets de photovoltaïque, d'éoliennes et de l'hydrogène au Cap Vert, ainsi que des projets de réparation de terres au Burkina Faso.

## **2. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 30 juin, 5 et 12 juillet 2021**

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

## **3. Dossiers européens : adoption de la liste des documents transmis par les institutions européennes du 10 au 16 juillet 2021**

La liste des documents est adoptée.

## **4. Divers**

Le Président de la Commission annonce qu'une réunion de la sous-commission « Avenir de l'Europe » aura lieu le vendredi 23 juillet 2021.

Luxembourg, le 19 juillet 2021

La Secrétaire-administrateure,  
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères  
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et  
de l'Asile,  
Yves Cruchten